

**LATITUDE ALPHA**

**RAPPORT ANNUEL**

*au 30 décembre 2010*

*Fonds Commun de Placement*

*Société de Gestion : Latitude Capital Management - 30 rue de Miromesnil - 75008 Paris*

*Dépositaire : RBC Dexia Investor Services Bank France S.A. - 105, rue Réaumur - 75002 PARIS*

## CLASSIFICATION

OPCVM diversifié.

## OPCVM D'OPCVM

Inférieur à 10 % de l'actif net.

## AFFECTATION DES RESULTATS

Capitalisation

## OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du Fonds est de générer une performance absolue sur la durée de placement recommandée en sélectionnant un portefeuille long/short (achats et ventes à découvert) de valeurs cotées sur les marchés réglementés japonais. Il s'agit d'une stratégie non directionnelle dont l'objectif est de générer une performance décorrélée de celle du marché des actions japonaises, supérieure à l'EONIA capitalisé.

## INDICATEUR DE REFERENCE

Il n'y a pas d'indicateur de référence. La stratégie d'investissement a un objectif de performance absolue. La performance de ce Fonds ne s'apprécie pas en fonction des évolutions d'un indice de référence. Cependant, l'EONIA capitalisé peut servir d'indicateur a posteriori. L'Euro OverNight Interest Average est le taux de référence du prix de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone Euro.

## STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'univers de référence est constitué de l'union des indices MSCI Japan et Nikkei 300, soit environ 400 titres parmi les actions japonaises les plus liquides et les plus suivies par les analystes. Le Fonds a néanmoins la possibilité d'investir dans des titres hors de l'univers de référence, s'ils sont cotés sur des marchés réglementés japonais.

La stratégie consiste à construire un portefeuille de valeurs japonaises en deux branches de taille équivalente (en montant) : une branche « longue » (valeurs achetées) et une branche « short » (valeurs vendues à découvert), dont le comportement boursier relatif doit générer de la performance absolue. Les positions « short » sont réalisées par le biais d'un contrat de type « equity swap » ou « contract for difference ».

La sélection des titres repose sur l'identification, l'analyse et la répliquion des styles adoptés par le marché. Les styles (tels que Valorisation, Qualité ou Taille) sont traités comme les regroupements de différents facteurs (plus de 40) qui influencent le comportement des titres (comme par exemple le PER, la croissance des bénéfices, le ratio dette sur fonds propres, etc) ; certains de ces facteurs ont été développés par Latitude Capital Management. La gestion du portefeuille met en oeuvre une rotation dynamique des facteurs en fonction des préférences identifiées dans le marché.

Le processus d'investissement se déroule en quatre étapes principales :

- analyse systématique des styles d'investissement afin d'identifier et adopter la combinaison de styles favorisée par le marché
- analyse fondamentale systématique des valeurs de l'univers (modèle multifactoriel)
- combinaison des deux étapes précédentes : la hiérarchisation des titres de l'univers d'investissement tient compte du biais de style estimé du marché
- construction de portefeuille

Le Fonds a vocation à être exposé au-delà de 60 % et à moins de 200 % (exposition brute) en actions japonaises, la branche longue et la branche short étant de taille équivalente. A tout moment l'exposition nette du Fonds aux actions sera de zéro, plus ou moins une tolérance de 5 %, l'évolution des cours des titres pouvant entraîner la variation d'une branche plus rapidement que l'autre et afin d'éviter les ajustements permanents du portefeuille. La répartition entre les secteurs peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

L'exposition en actions du portefeuille sera réalisée soit directement en actions, soit au travers d'instruments dérivés actions, « CFD » (contract for difference) ou swaps, produits de gré à gré sur les marchés réglementés des pays de l'OCDE.

Le FCP pourra également effectuer des prêts/emprunts de titres à hauteur de 100 % de son actif. Des prises/mises en pension pourront être effectuées jusqu'à 100 % de l'actif.

Pour placer les liquidités détenues dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le Fonds peut investir dans des OPCVM monétaires.

Le Fonds n'aura pas recours aux instruments obligataires.

Une partie des liquidités détenues dans le cadre de la stratégie d'investissement sera investie en instruments du marché monétaire (TCN, BTF, BTAN, Euro Commercial Paper) ou placée dans des dépôts à terme auprès d'établissement de crédit, qui pourront représenter jusqu'à 100 % de l'actif du Fonds dans le cas où le Fonds atteindra son objectif de gestion par l'intermédiaire de produits dérivés.

L'exposition aux devises est marginale car l'exposition nette hors Euro sera comprise entre - 5 % et + 5 % de l'actif net du Fonds.

L'OPCVM peut investir dans des produits dérivés non conditionnels. Les futures sur indices boursiers seront essentiellement utilisés pour rapprocher l'exposition nette de zéro. Les produits dérivés non optionnels (notamment les swaps sur paniers d'actions) seront utilisés en substitution ou en complément des titres vifs pour mettre en oeuvre la stratégie.

Le Fonds pourra être emprunteur d'espèces jusqu'à 10 % maximum de son actif net.

Dans tous les cas de figure, l'exposition brute totale du Fonds ne pourra pas dépasser 200 % (surexposition de 100 %).

*L'ensemble des actifs pouvant être utilisés dans le cadre de la gestion de l'OPCVM figure dans la note détaillée.*

## PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des actions et/ou des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

### Risque en capital

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti ; il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

### Risque spécifique lié à la stratégie d'investissement

La performance de l'OPCVM dépend des sociétés sélectionnées par la Société de Gestion dans chacune des branches longues et « short ». Il existe un risque que la Société de Gestion ne retienne pas les sociétés dont les cours évolueront le plus favorablement, ce qui peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Fonds.

Lors de l'initialisation des positions acheteuses et vendeuses, les gérants de l'OPCVM Euro Market Neutral anticipent respectivement des hausses (sur les titres achetés) et des baisses (sur les titres vendus) des marchés actions. Ces investissements peuvent ainsi entraîner des risques de pertes importantes en cas d'évolution des marchés contraire aux anticipations. Il est en particulier rappelé que les positions « short » peuvent porter un risque de perte illimité.

### Risque de modèle

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la sélection et la pondération des actifs sont réalisées d'après le modèle développé par Latitude Capital Management. Il est possible que l'utilisation de ce modèle ne permette pas de sélectionner les actifs les plus performants.

### Risque actions

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM.

### Risque de contrepartie

Dans le cas de produits négociés de gré à gré, le Fonds peut être amené à supporter des risques supplémentaires liés au risque de contrepartie, -et donc à des difficultés à récupérer les sommes dues ou placées en collatéral- mais aussi à des clauses contractuelles sur l'évolution du Fonds, pouvant obliger ce dernier à liquider sa position. Le Fonds peut également réaliser des opérations avec d'autres contreparties, sélectionnées par la Société de Gestion, et dans le cadre de contrats de places spécifiques (GMSLA, GMRA, ISDA, ...). De façon générale, les règles de fonctionnement de ces opérations et les garanties liées à ces opérations sous forme de collatéral ou d'appels de marge répondent aux exigences réglementaires applicables.

### Autres risques

#### *Risque de taux*

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative de l'OPCVM.

### *Risque de crédit*

Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.

## **MODIFICATIONS**

### **Changements intervenus lors du semestre précédent**

Néant

### **Changements intervenus au cours du semestre**

Le 03/11/2010 : Entrée en vigueur du nouveau prospectus suite à la modification suivante :  
- Radiation de la part B en Yen (Code Isin: FR0010795161) par rachat total de parts le 29 Octobre 2010.

### **Changements à intervenir**

Au premier semestre de 2011, il est prévu que LATITUDE ALPHA commence à investir progressivement au delà du marché japonais dans les valeurs des grands marchés d'Asie. La stratégie non directionnelle demeurera toutefois inchangée.

## **RAPPORT DE GESTION**

### **Janvier 2010**

Les performances des styles d'investissement peuvent révéler la perception générale du marché sur l'évolution de l'économie. Ainsi, en janvier, au Japon, la préférence pour le seul style "Value" et en particulier ses facteurs "lourds" (PB, PS, PCF, ratios basés sur les historiques plutôt que les estimations) souligne la conviction que la reprise de l'économie n'est pas encore assurée et autonome. Ces facteurs se détachent en effet typiquement en fin de contraction et en début d'expansion de l'activité. L'intérêt pour le momentum de valorisation semble cependant indiquer qu'une normalisation est anticipée plus tard dans l'année. Les facteurs "growth" devront le confirmer, ils génèrent en effet plus de performance lorsque la croissance se généralise et rend les prévisions de résultats plus fiables.

### **Février 2010**

L'analyse de la performance des styles d'investissement faite le mois dernier reste d'actualité: la domination du style "Value" et en particulier de ses facteurs "lourds" (PB, PCF, ratios basés sur les historiques plutôt que les estimations) souligne la conviction du marché que la reprise de l'économie n'est ni assurée ni autonome. Par ailleurs, la nouvelle construction de portefeuille adoptée depuis le début de 2010 a permis de réduire sensiblement la volatilité du fonds, cette dernière s'établissant à présent aux environs de 4%.

### **Mars 2010**

Les signes plus nombreux d'amélioration de l'activité économique n'ont pas réellement affecté la performance des styles d'investissement et le style "Value" reste dominant. La faiblesse des valeurs "Quality" est également typique des premiers temps d'une reprise cyclique. Cependant, si le style "Growth" et en particulier les facteurs basés sur les estimations de résultats ne parviennent pas à se prendre prochainement, ce serait alors, selon nous, un signe de la méfiance des investisseurs quant à une reprise cyclique classique, telle que le consensus des stratégestes l'anticipe à présent.

### **Avril 2010**

Les constatations issues de l'analyse des styles d'investissement corroborent le scénario de reprise de l'activité: les facteurs "Growth" gagnent en puissance au détriment de "Value"; "Quality" reste négligé. L'évolution des facteurs individuels révèle un regain de confiance à l'égard des prévisions des analystes. L'interprétation de ces éléments doit tenir compte de la période de publication des résultats annuels, juste entamée : les fortes progressions anticipées influencent la performance des facteurs, qualifiant dans l'immédiat le momentum de bénéfice alors même que la valorisation absolue perd de sa pertinence.

### **Mai 2010**

Le mois de mai s'est caractérisé par une grande instabilité des styles d'investissement: la plupart des facteurs performants au début du mois se sont retournés les deux dernières semaines. Ce choc n'a épargné que quelques facteurs au sein du style "growth" et en particulier ceux basés sur les estimations des analystes. Ainsi, cette période

de dislocation des comportements d'investissement fait paradoxalement apparaître que les anticipations recommencent à compter: une normalisation de l'usage des fondamentaux a débuté, mettant sans doute fin à la longue période de performance médiocre de notre stratégie.

#### **Juin 2010**

La forte volatilité du marché au mois de juin a été plus particulièrement favorable aux facteurs Quality. Ce phénomène se superpose à la poursuite d'un mouvement de fond, qui nous paraît durable: le retour des facteurs Growth qui avaient largement sous performé par rapport aux facteurs Value entre la fin de 2009 et avril 2010. Notre interprétation - discrétionnaire et totalement indépendante de la gestion systématique et non-directionnelle de Latitude Alpha - est clairement positive pour le marché des actions japonaises.

#### **Juillet 2010**

Les bonnes nouvelles en provenance des entreprises ont compensé les craintes d'un ralentissement de la reprise économique, tant domestique qu'aux Etats-Unis. Les performances des styles d'investissement corroborent ces incertitudes perceptibles dans la préférence pour les grandes sociétés, les facteurs de valorisation les plus stables (dividendes) et la défiance à l'égard du momentum de croissance. La reprise du marché que nous avons anticipée le mois dernier commence à se matérialiser; elle devrait prendre de l'ampleur dans les semaines à venir.

#### **Août 2010**

L'été 2010 est une période exceptionnelle: presque aucun des facteurs d'analyse n'est récemment parvenu à générer de performance. Nous avons par ailleurs constaté que de telles circonstances sont suivies d'un fort rebond du modèle au cours des mois suivants. Afin de profiter pleinement de cette situation et renforcer le potentiel à plus long terme de Latitude Alpha, il a été décidé d'en augmenter la volatilité, essentiellement par la concentration du portefeuille et, plus marginalement, par la réduction du nombre de facteurs. Mise en oeuvre courant septembre.

#### **Septembre 2010**

Comme annoncé fin août, la volatilité de Latitude Alpha a été augmentée par concentration du portefeuille sur un nombre plus réduit de positions. La volatilité ex-ante est ainsi passée de 2.8% à 5.5%. Comme anticipé, le modèle a en fait progressé en septembre mais la performance s'est réalisée en dehors des alphas extrêmes : la concentration a donc, pour l'instant, joué en défaveur du Fonds qui s'est légèrement replié. Parmi les mesures actuellement étudiées pour renforcer la performance de Latitude Alpha, l'extension de l'univers d'investissement au delà des seules actions japonaises vers quelques grands marchés d'Asie est largement avancée et semble prometteuse.

#### **Octobre 2010**

Depuis quelques mois le momentum de valorisation et de croissance sont les facteurs les plus recherchés. Le marché privilégie ainsi la croissance des bénéfiques sans égard aux facteurs de qualité, très délaissés depuis le mois de septembre. Ces caractéristiques sont cohérentes avec un marché bénéficiant d'abondantes liquidités. Les prochaines décisions de politique monétaire, en particulier aux Etats-Unis, seront donc déterminantes pour le maintien de cette orientation.

La concentration du portefeuille opérée le mois dernier a pénalisé le fonds en octobre. Après ces récents excès, cette tendance s'est finalement inversée en fin de mois.

#### **Novembre 2010**

Le rebond du marché japonais au mois de novembre s'est traduit par un changement des performances des styles d'investissement. Si les facteurs de qualité ont continué d'être délaissés, les facteurs de croissance, très recherchés en octobre, se sont repliés pendant que l'ensemble des facteurs Value progressait sensiblement. Ce comportement des investisseurs est cohérent avec une anticipation de reprise plus durable permettant d'exploiter les valorisations attractives disponibles dans ce marché. La baisse de Latitude Alpha en novembre résulte de l'allocation des facteurs et du stock picking coûteux, une situation exceptionnelle et généralement peu durable.

#### **Décembre 2010**

L'année 2010 aura été difficile pour notre approche fondamentale systématique. Les facteurs les plus performants ont été liés à la valorisation et à son momentum alors que les facteurs de qualité ont le plus souffert, les investisseurs privilégiant la prise de risque dans la sélection des valeurs. Le mois de décembre permet d'envisager 2011 avec plus d'optimisme, d'autant plus que le regain d'efficacité de l'approche factorielle est un phénomène observé au plan global.

Dans cette perspective, nous vous informons du fait que LATITUDE ALPHA commencera prochainement à investir progressivement au delà du marché japonais dans les valeurs des grands marchés d'Asie (Hong Kong, Corée, Taiwan). La stratégie non directionnelle demeure toutefois inchangée.

La performance sur l'exercice s'élève à - 1,47%.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## UTILISATION DES DROITS DE VOTE

Le processus d'investissement mis en œuvre par LATITUDE CAPITAL MANAGEMENT est peu compatible avec l'exercice des droits de vote. En effet, le choix des titres est lié à une analyse de nature quantitative fondée en très large majorité sur des critères financiers, issus des comptes des sociétés. Les gérants sont très rarement amenés à analyser les résolutions des assemblées générales.

Par ailleurs, au Japon, la quasi-totalité des assemblées générales se tiennent dans un laps de temps très resserré, ce qui nécessite de passer systématiquement par des intermédiaires pour s'y faire reposer. Le coût en est élevé. Par conséquent, les gérants n'exercent pas les droits de vote attachés aux actions. Néanmoins, ils ne s'interdisent pas d'y avoir recours si un cas particulier venait à se présenter. En 2007, les droits de vote n'ont pas été exercés.

## PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Tous les intermédiaires intervenant dans le cadre de l'exécution d'ordres pour LATITUDE CAPITAL MANAGEMENT doivent avoir fait l'objet d'une mise en concurrence sur le principe de la primauté de l'intérêt du client et de la best execution, et avoir été agréés par le Comité de Sélection.

Le Comité de Sélection se compose du responsable de l'équipe de gestion (le CIO) et du contrôleur des risques. Le CIO représente l'opinion de l'équipe de gestion, validée par le Comité d'Investissement.

Le Comité de Sélection détermine la liste des intermédiaires pour l'exécution des ordres utilisés par la Société, liste régulièrement mise à jour. Cette liste établit le pourcentage cible de volume de commissions attribué à chaque intermédiaire. Le contrôleur des risques a un droit de veto, documenté.

La liste est archivée dans un dossier "Brokers", informatique et papier.

Lors de chaque comité de sélection, le pourcentage de commissions réel reçu par chaque intermédiaire est rapproché du pourcentage cible fixé précédemment. Les écarts seront documentés.

Les critères retenus pour l'élaboration de cette liste sont les suivants :

- qualité de la recherche financière ;
- qualité d'exécution, selon les exigences de la Société, et notamment la rapidité d'exécution ;
- qualité des retours d'exécution ;
- l'expérience de certains intermédiaires sur certains instruments financiers ou marchés (en l'espèce sur les marchés sur lesquels se négocient des actions japonaises, les ETF, les futures sur indices japonais ou sur devise japonaise) ;
- la tarification proposée ;
- la qualité et la disponibilité d'outils d'intermédiation.

Le contrôleur interne vérifiera une fois par an que le choix des intermédiaires est compatible avec le principe de best selection.

Par ailleurs, le contrôleur interne veillera à la mise en place de conventions écrites entre la Société de Gestion et l'intermédiaire s'agissant des frais d'intermédiation. Ces conventions devront comporter les informations suivantes :

- l'identité des parties au contrat ;
- les intentions de la SGP quant à la nature de ses relations avec le broker (relations régulières ou non, services visés, catégories d'instruments financiers concernés...) ;
- les modalités d'information de la SGP en sa qualité de donneur d'ordre ;
- les tarifs applicables à défaut de conditions particulières.

Ces conventions pourront prendre la forme d'un simple mail ou autre support documentant les relations opérationnelles entre la Société de Gestion et le broker et ne revêtiront pas nécessairement la forme d'un document unique sur support papier co-signé par les parties.

Le contrôleur interne veillera au suivi du montant total des frais d'intermédiation et si ceux-ci dépassent 500 000 € pour l'exercice fiscal, il veillera à l'établissement d'un rapport sur ces frais d'intermédiation, et à la mise à disposition de ce compte-rendu sur le site internet de la société ([www.latitude-cm.com](http://www.latitude-cm.com)), ainsi que dans le rapport annuel de chacun des Fonds gérés.

Ce document devra mentionner les points suivants :

- la ventilation en pourcentage constatée entre les frais d'intermédiation relatifs à l'exécution et les frais d'intermédiation relatifs aux services d'"aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres" ;
- le montant en pourcentage des frais de service d'"aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres" reversé à des tiers dans le cadre d'un contrat de commission partagée, par rapport à la totalité des frais d'intermédiation ;
- le mode de prévention des conflits d'intérêt éventuels dans le choix de leurs prestataires et les mesures mises en œuvre le cas échéant pour traiter lesdits conflits.

La Société précise que tant que les capitaux des Fonds qu'elle gèrera seront faibles, l'impact du coût des transactions sera significatif et donc que ce critère sera privilégié en conformité avec le principe de la primauté de l'intérêt du client.

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 DÉCEMBRE 2010

ACTIF DU BILAN

	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	-	-
<b>DEPÔTS</b>	-	-
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	4 997 120,81	12 494 477,09
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché ou réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>		
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	611 658,00	1 240 486,50
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	-	-
Fonds d'investissement & FCC cotés	-	-
Fonds d'investissement & FCC non cotés	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	104 064,34	188 922,81
<b>Autres Instruments Financiers</b>	-	-
<b>CREANCES</b>		
Opérations de changes à terme de devises	-	46 240,92
Autres	373 143,50	908 585,47
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Liquidités	279 444,94	338 031,98
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>6 365 431,59</b>	<b>15 216 744,77</b>

**PASSIF DU BILAN**

	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Capital</b>	6 443 829,65	15 386 579,64
<b>Report à nouveau</b>	-	-
<b>Résultat</b>	-204 365,71	- 606 106,99
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b> (=Montant représentatif de l'actif net)	<b>6 239 463,94</b>	<b>14 780 472,65</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>		-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	90 682,34	277 214,78
<b>DETTES</b>		
Opérations de change à terme de devises	-	46 302,96
Autres	35 285,31	74 928,40
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants	-	37 825,98
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>6 365 431,59</b>	<b>15 216 744,77</b>

## HORS BILAN

	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
• Engagements de gré à gré	-	-
• Autres engagements	-	-
<b>AUTRES OPERATIONS</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
• Engagements de gré à gré		
<i>Equity Swap</i>		
<u>Achat</u>		
Nichi-Iko Pharmaceutical Co		15 211,66
Rohto Pharmaceutical Co Ltd		24 291,78
J. Front Retailing Co Ltd		24 737,85
Thk Co Ltd		24 768,09
Tokyu Corp		25 176,35
Yamato Kogyo Co Ltd		25 199,03
Ts Tech Co Ltd		25 652,66
Hitachi Koki Co Ltd		25 693,49
Amada Co.Ltd		26 355,79
Sharp Corp.		26 469,19
Kaneka Corp.		26 809,41
Century Tokyo Leasing Corp		26 863,85
Citizen Watch Co. Ltd		27 504,98
Bank Of Kyoto		28 351,75
Hamamatsu Photonics		28 918,78
Don Quijote Co Ltd		28 918,78
Toyota Auto Body		29 107,80
Seventy-Seven (77) Bank		29 818,48
Nissay Dowa General Insurance		30 211,62
Kureha Corp		31 164,24
Nippon Shinkyaku Co		31 391,06
Sumitomo Warehouse Co Ltd		31 753,96
Nabtesco Corp		31 995,89
Nhk Spring Co		32 547,81
Kakaku Com Inc Tokyo		32 751,94
Tsubakimoto Chain Co		33 024,12
Shinko Electric Industries Co		33 232,79
Xebio Co Ltd		33 253,20
Sbi Holdings Inc		33 553,96
Nitori Co Ltd		34 056,12
Meiji Holdings Co Ltd		34 498,41
Square Enix		35 455,56
Hosiden Corp		35 891,05
Gunze Ltd		36 093,67
Keihin Corporation		36 543,51
Hirose Electric Co.Ltd		36 706,07
Toho Gas Co Ltd		37 348,70
Okinawa Electr.Power		37 424,31
Nissan Shatai Co Ltd		37 560,40
Wacoal Holdings Corp		38 180,36
Tokyo Electric Power Jpy 500		38 838,12
Kawasaki Heavy Ind.		38 921,28
Itoham Foods Inc.		39 465,64
Kose Corp Tokyo		41 153,89
Oji Paper Co Ltd		41 174,30

Nifco Inc		41 847,18
<b>(Suite)</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
Hitachi Constr.Machin.		40 168,76
Exedy Corp.		40 666,24
Matsushita Electr.Ind.		41 072,23
Ono Pharmaceutical Co		42 126,92
Suruga Bank Ltd		42 656,15
Uss Co Ltd Tokai		42 792,24
Edion Corp		42 804,34
Duskin Co Ltd		43 741,08
Tanabe Seiyaku Co.Ltd		43 888,51
Fancl Corp Yokohama		44 482,00
Kirin Brewery Co.Ltd		45 060,38
Qp Corp.		45 611,54
Alps Electric Co		46 475,70
Jfe Holdings Inc		46 912,69
Ntn Corp		47 290,72
Canon Inc.		47 298,28
Toyota Tsusho Corp.		47 541,73
Kyoei Steel Ltd		48 002,91
Miraca Holdings Inc		48 103,47
Nisshin Oillio Group Ltd		49 536,18
Nippon Yusen K K		49 558,86
Miura Co Ltd		49 642,02
Yamazaki Baking Co		49 944,44
Fujifilm Holdings Corp		50 624,88
Sekisui House Ltd		50 745,85
Mitsubishi Ufj Financial Group		51 601,70
Electric Power Development Co		51 895,04
Towa Pharmaceutical Co Ltd		52 016,01
Mitsumi Electric Co		53 088,84
Central Glass Co.Ltd		53 528,10
Kaken Pharmac.Co Ltd		53 754,92
Sumitomo Real Estate Sales		54 580,52
Ushio Inc		54 935,86
Kissei Pharmaceutical Co Ltd		55 614,79
Daihatsu Motor Co		55 947,45
Aisin Seiki Co Ltd		56 098,66
Hankyu Hanshin Holdings Inc		56 340,60
Asics Corp.		56 544,73
Hokuriku Elec.		56 646,80
Adeka Corp		57 374,87
So-Net M3 Inc Tokyo		57 565,39
Capcom Co Ltd		57 875,37
Mitsubishi Chemical Hldgs Corp		58 087,06
Nec Electronics Corp		58 492,31
Benesse Corp.		58 820,43
Tv Asahi Corp		61 061,35
Sugi Holdings Co Ltd		61 693,41
Misumi Group Inc		62 195,42
Mabuchi Motors		58 865,79
Sohgo Security Services Co		60 660,65
Dai Nippon Printing Co.Ltd		62 502,38
Hisamitsu Pharmaceutical Co		63 507,92
Lintec Corp		63 621,33
Osg Corp.		64 136,95
Hitachi Transport System		64 669,21
Hogy Medical Co Ltd		64 785,64
House Foods Corp		64 967,09
Sumitomo Tr.+Banking		65 072,94
Kyowa Exeo Corp.		65 367,79

Hitachi Cable Ltd		65 624,85
<b>(Suite)</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
Kobe Steel Ltd		66 048,24
Aoyama Trading Co Ltd		66 241,78
Comsys Holdings Corp		66 275,05
Asahi Kasei Corp		66 653,07
Toppan Forms Co Ltd ,Tokyo		67 121,82
Nippon Electric Glass		67 265,47
Mitsubishi Electric Corp		67 325,95
Ntt Urban Dev Corp		67 530,09
Astellas Pharma Inc		68 013,96
Tokai Tyo Hldgs		68 611,23
Marubeni Corp.		69 541,17
Tonengeneral Sekiyu Kk Tokyo		70 312,34
Tohoku Electr.Power		70 947,42
Seino Holdings Co Ltd		71 355,00
Park24 Co Ltd Tokyo		71 709,51
Ebara Corp.		72 217,58
Nissin Food Products Co.Ltd		73 306,28
Musashino Bank Ltd		74 830,83
Jsr Corp, Tokyo		75 332,49
Kawasaki Kisen		75 846,60
Nisshin Seifun Group Inc		75 967,57
Ube Industries Ltd		76 814,34
Nsk Ltd		77 116,76
Koito Manufacturing Co Ltd		78 273,51
Sony Corp		78 727,14
Tokai Rubber Industries Ltd		78 860,94
Sumitomo Metal Industries		79 067,36
Nikon Corp.		80 159,09
Toyo Suisan Kaisha		80 707,98
Horiba Ltd		81 653,04
Sony Financial Holding Inc		82 401,52
It Holdings Corp		83 267,95
Showa Denko Kk		83 907,56
Central Japan Railway Co		84 646,98
Leopalace21 Corp		82 599,61
Air Water Inc Osaka		82 711,50
Konica Minolta Holdings Inc		82 768,88
Izumi Co Ltd		85 201,87
Tokyo Steel Mfg		85 327,43
Nipro Corp		87 031,55
Kamigumi Co Ltd		87 249,37
Konami Corp		87 630,76
Nippon Steel Corp		87 886,21
Kinden Corp		88 780,73
Mitsubishi Ufj Lease & Finance		88 955,28
Fuji Television Network Inc		89 654,49
Sumitomo Bakelite Co		89 832,13
Japan Tobacco Inc.		89 922,44
Makita Corp		91 065,29
Familymart Co Ltd		91 315,31
Nippon Denko Co Ltd		91 798,45
Asahi Glass Co. Ltd		92 912,05
Hoya Corp		92 982,92
Minebea Co Ltd		94 862,10
Aeon Mall Co Ltd		94 921,75
Shimachu Co Ltd		95 031,45
Brother Industries Ltd		95 447,30
Chugoku Bank Ltd		95 555,75
Nippon Mining Holdings Inc		96 035,86

East Japan Railway Co		97 618,68
<b>(Suite)</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
Kyocera Corp.		98 818,39
Japan Petroleum Exploration Co		98 927,72
Mitsui & Co Ltd		99 114,98
Inpex Holdings Inc Tokyo		100 677,48
Nippon Express Co.Ltd		100 796,23
Orix Corp		102 370,68
Nissan Motor Co.Ltd		102 865,91
Jgc Corp.		103 163,45
Murata Manufacturing Co Ltd		104 321,56
Rengo Co Ltd		129 356,14
Nippo Corp		130 885,98
Hokuhoku Financial Group		132 875,88
Nissin Kogyo Co Ltd		150 520,06
Aeon Credit Service Ltd		185 365,28
Nishi Nippon City Bk		192 170,06
Japan Airport Terminal Co		193 031,95
Hitachi Capital Corp.		235 968,07
Fcc Co Ltd		242 975,56
Toagosei Co Ltd		276 993,29
Tokai Carbon Ltd		281 642,72
Tsuruha Holding Inc		288 641,84
Kanden Co Ltd		300 685,49
Toshiba Tec Corp.		331 659,95
Sundrog Co Ltd		59 326,98
<b>Vente</b>		
Olympus Corp		105 914,72
Kintetsu Corp		104 849,33
Kajima Corp.		104 633,76
Rakuten Inc Tokyo		103 729,23
Kyorin Co Ltd		103 137,42
Toray Industries Inc.		102 690,69
Nippon Sharyo Ltd		102 684,09
Tobu Railway Co.Ltd		102 683,85
Odakyu El.Railway		102 448,01
Furukawa Electric Co. Ltd		102 154,19
Yokohama Rubber Co Ltd		101 556,05
Dainippon Screen Manufact.		101 233,49
Dowa Holdings Co Ltd		101 097,63
Daikyo Inc		100 505,32
Ulvac Inc		100 356,20
Shinko Securities Co Ltd		99 863,89
Marui Co.Ltd		99 734,32
Eisai Co.Ltd		98 267,22
Hakuhodo Dy Hld Inc		97 871,55
Nippon Oil Corp		97 540,14
Shiseido Co.Ltd		96 961,33
Toshiba Corp		96 596,46
Cosmo Oil Co Ltd		95 839,65
Sumitomo Rubber Ind.		95 814,71
Tokyo Broadcast.Syst.		95 402,64
Daiwa Securities Group Inc		94 933,29
Kagome Co Ltd		94 912,99
Toto Ltd		93 209,30
Ito En Ltd		93 135,56
Sapporo Holdings Ltd		92 388,31
Kurita Water Ind.Ltd		92 097,88
Mitsubishi Gas Chemical		91 612,76
Funai Electric Co Ltd		91 605,18
T&D Holdings Inc Tokyo		91 180,16

Daido Steel Co Ltd		91 038,44
<b>(Suite)</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
Hitachi Chemical Co		91 026,93
Taiyo Yuden Co Ltd		90 279,52
Nec Corp		101 206,35
Elpida Memory Inc		89 959,44
Mitsui Trust Holdings Inc		89 359,84
Nippon Suisan Kaisha		88 965,96
Matsui Securities Ltd		88 778,77
Sumitomo Electric Industries		87 824,81
Mitsubishi Materials Corp		87 537,71
Mitsui Mining+Smelting		87 102,02
Ngk Spark Plug Co Ltd		86 908,58
Nippon Sheet Glass Co.		86 151,60
Sompo Japan Insurance Inc		85 193,97
Js Group Corp		84 634,26
Advantest Corp.		83 650,37
Santen Pharmaceutical		83 371,63
Ishikawajima-Harima		83 364,04
Nintendo Co.Ltd		83 325,87
Gs Yuasa Corp Kyoto		82 593,13
Idemitsu Kosan		81 653,04
Takeda Pharmaceutical Co Ltd		81 087,88
Sega Sammy Holding Inc		80 864,51
Keisei Electric Railway		80 664,53
Keio Corp		80 453,35
Nitto Denko Corp		80 331,96
Wacom Co Ltd		79 005,44
All Nippon Airways Co Ltd		78 167,45
Keihin Elec.Express Railway Co		77 579,80
Yahoo Japan Corp Tokyo		76 625,51
Ngk Insulators Ltd		76 365,58
Osaka Gas Co Ltd		75 967,57
Nipponkoa Insurance Co Ltd		75 712,06
Sekisui Chemical Co Ltd		74 040,94
Denso Corp		73 571,79
Hachijuni Bank Ltd		73 489,80
Mitsubishi Rayon Co. Ltd		73 341,81
Showa Shell Sekiyu Kk		73 169,56
Kansai Electr. Power C.		73 042,93
Fujikura Ltd		73 036,06
Saizeriya Co Ltd ,Yoshikawa		72 589,55
Sojitz Corp		70 528,10
Chubu Electric Power C.		70 502,37
Sankyo		70 161,13
Nissan Chemical Ind.		69 912,95
Oriental Land Co Ltd		69 405,08
Shikoku Electric Power Co Inc.		68 951,45
Sawai Pharmaceutical Co Ltd		80 367,45
Millea Holdings Inc		80 338,26
Chugoku Electr.Power		68 449,28
Resona Holdings Inc		67 371,32
Chugai Pharmaceut. Co.Ltd		67 099,34
Itochu Corp		67 036,86
Nippon Shokubai Co Ltd		66 448,94
Denki Kagaku Kogyo Kk		65 889,47
Rinnai Corp.		64 354,69
Nomura Real Estate Hdgs Inc		64 265,48
Terumo Corp.		63 509,06
Daiichi Sankyo Co Ltd		63 362,00
Aeon Co Ltd		63 109,30

Fujitsu Ltd		63 087,95
<b>(Suite)</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
Toho Co Ltd ,Tokyo		62 914,42
Mediceo Paltac Holdings Co Ltd		61 784,89
Mori Seiki		61 236,00
Gree		60 544,22
Asahi Breweries		59 540,19
Yaskawa Electric Corp.		58 366,80
Hulic		58 322,95
Keyence Corp.		58 065,45
Seven & I Holdings Co Ltd		55 934,60
Mitsubishi Estate Co.		55 872,05
Smc Corp		55 728,20
Nippon Paint Co Ltd		55 138,48
Circle K Sunkus Co Ltd		54 632,69
Takashimaya Co Ltd		53 709,55
Fast Retailing Co Ltd		52 832,54
Toyota Motor Corp.		52 803,73
Disco Corp.		52 348,67
Takata Corp Tokyo		52 136,98
Taiyo Nip.Sanso Corp		52 076,49
Monex Group Inc		51 690,91
Toyota Industries Corp		49 989,80
Accordia Golf Co Ltd		49 649,58
Nippon Meat Packers		48 719,65
Cyberagent Inc		48 356,74
Mcdonald's Holdings Co (Japan)		47 075,24
Shimamura Corp.		46 890,01
Autobacs Seven Co Ltd		45 990,32
Tokyo Ohka Kogyo		44 347,28
Tokyu Land Corp.		43 956,55
Tokuyama		42 996,37
Pacific Metals Co Ltd		42 399,10
Toyo Seikan Kaisha Ltd		41 751,92
Seiko Epson Corp		55 421,24
Yakult Honsha		55 236,77
Glory Ltd		40 493,86
Ntt Docomo Inc		40 173,29
K's Holdings Corp		40 078,03
Kubota Corp		38 558,38
Nippon Kayaku Co Ltd		37 968,66
Iseki & Co Ltd		37 787,21
Sumitomo Forestry Co.		37 575,52
Dentsu Inc Tokyo		37 125,67
Yamaha Motor Co Ltd		36 143,57
Kabu.Com Securities Co Ltd		35 983,28
Obayashi Corp.		35 836,61
Tdk Corp		34 173,31
Secom Ltd		33 417,26
Yokogawa Electric Corp		31 923,31
Culture Convenience Club Co		31 696,50
T-Gaia Corp		31 130,22
Suzuki Motor Corp		31 028,15
Nok Corp		30 943,48
Ntt Data Corp		30 600,23
Shimizu Corp		30 211,62
Daiwa H. Industr.Co. Ltd		30 060,41
Isetan Mitsukoshi Hld Ltd		29 742,12
Stanley Electric Co Ltd		29 626,44
Kuraray Co Ltd		28 763,79
Msig Holdings		28 608,81

(Suite)	Exercice 2010	Exercice 2009
Toho Holdings Co Ltd		28 558,91
U N Y Co Ltd		28 054,62
Tosoh Corp		27 308,41
Mitsui Engin.+Shipbuil		26 854,78
Toshiba Plant Kensetsu Co Ltd		26 582,60
Omron Corp		26 387,54
Fanuc Ltd		26 098,73
Asatsu-Dk Inc.		24 890,57
Shionogi & Co Ltd		24 314,46
Nissha Printing Co Ltd		24 133,01
Coca-Cola West Holdings Co Ltd		23 544,05
Nof Corp		23 528,17
Kansai Paint Co Ltd Osaka		23 497,93
Goldcrest Co Ltd		20 091,18
Toyo Tanso Co Ltd Osaka		16 897,64
Alfresa Hld Corp Tokyo		16 739,08
Nippon Tel&Tel		16 557,42
Itochu Techno-Solutions Corp		15 090,69
Kagoshima Bank Ltd		14 742,91
Bridgestone Corp		29 503,96
Oracle Corp Japan Tokyo		29 183,40
Mitsubishi Heavy Industries		12 323,56
Mizuho Financial Group Inc		10 542,31
Onward Kashiya		8 694,54
Daicel Chemical Industries Co.		8 225,79
Nichirei Corp.		7 303,41
Megmilk Snow Br		6 214,70
Trend Micro Inc.,Tokyo		2 668,84
Taisei Corp.		2 404,23
<b>Achat</b>		
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO 31/12/2099	214 424,96	
CYBERAGENT INC 31/12/2099	154 306,11	
SKY PERFECT JSAT HOLDINGS INC 31/12/2099	191 620,47	
HITACHI TRANSPORT SYSTEM 31/12/2099	10 509,74	
ORIX CORP 31/12/2099	265 285,51	
MAKITA CORP 31/12/2099	147 802,07	
TSURUHA HOLDING INC 31/12/2099	183 295,33	
FUJIFILM HOLDINGS CORP 31/12/2099	155 225,27	
YAMATO KOGYO CO LTD 31/12/2099	166 209,77	
MARUICHI STEEL TUBE 31/12/2099	148 781,73	
HITACHI CONSTR.MACHIN. 31/12/2099	182 283,38	
LINTEC CORP 31/12/2099	211 556,67	
TOKAI RIKA CO LTD 31/12/2099	153 767,18	
CHUGOKU ELECTR.POWER JPY 500 31/12/2099	182 115,61	
CENTURY TOKYO LEASING CORP 31/12/2099	156 818,87	
SQUARE ENIX 31/12/2099	172 278,14	
TOYO SEIKAN KAISHA LTD 31/12/2099	184 843,06	
KYORIN CO LTD 31/12/2099	171 344,02	
TOHO HOLDINGS CO LTD 31/12/2099	148 391,18	
KOITO MANUFACTURING CO LTD 31/12/2099	188 455,26	
TOKAI RUBBER INDUSTRIES LTD 31/12/2099	187 636,68	
KONICA MINOLTA HOLDINGS INC 31/12/2099	152 646,43	
ADEKA CORP 31/12/2099	166 566,77	
MORI SEIKI 31/12/2099	195 608,50	
ONWARD KASHIYAMA 31/12/2099	156 486,27	
SUMITOMO FORESTRY CO. 31/12/2099	172 587,51	
CHIBA BANK 31/12/2099	151 811,29	
CITIZEN WATCH CO. LTD 31/12/2099	232 152,83	
NIPPON EXPRESS CO.LTD 31/12/2099	159 536,80	
TOSHIBA TEC CORP. 31/12/2099	252 130,01	

SANKYU INC 31/12/2099	314 853,14	
<b>(Suite)</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
<b>Vente</b>		
SHINKO SECURITIES CO LTD 31/12/2099	142 637,16	
NIPPON SUISAN KAISHA 31/12/2099	144 170,65	
mitsui chemicals inc. 31/12/2099	159 260,30	
MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES 31/12/2099	149 947,35	
OBAYASHI CORP. 31/12/2099	156 115,88	
NIPPON SHARYO LTD 31/12/2099	154 418,61	
TOBU RAILWAY CO.LTD 31/12/2099	160 735,35	
HITACHI LTD 31/12/2099	148 602,06	
HINO MOTORS LTD 31/12/2099	146 932,33	
CULTURE CONVENIENCE CLUB CO 31/12/2099	150 375,90	
KEIO CORP 31/12/2099	159 305,64	
MITSUI O.S.K.LINES LTD TOKYO 31/12/2099	159 298,59	
MITSUBISHI CHEMICAL HLDGS CORP 31/12/209	145 660,39	
GS YUASA CORP KYOTO 31/12/2099	135 629,11	
TAIYO NIP.SANSO CORP 31/12/2099	152 970,59	
YASKAWA ELECTRIC CORP. 31/12/2099	156 728,02	
BANK OF KYOTO 31/12/2099	149 993,81	
OSG CORP. 31/12/2099	151 371,12	
YAMAZAKI BAKING CO 31/12/2099	145 300,13	
SUMCO CORP 31/12/2099	136 654,49	
CAPCOM CO LTD 31/12/2099	152 643,04	
YAMAHA MOTOR CO LTD 31/12/2099	152 175,58	
MITSUBISHI ESTATE CO. 31/12/2099	153 666,71	
NIKON CORP. 31/12/2099	148 193,04	
SHISEIDO CO.LTD 31/12/2099	146 455,62	
T&D HOLDINGS INC TOKYO 31/12/2099	142 352,15	
MSIG HOLDINGS 31/12/2099	139 677,89	
SHIKOKU ELECTRIC POWER CO INC. 31/12/209	141 767,94	
EISAI CO.LTD 31/12/2099	149 992,18	
ABC MART INC 31/12/2099	145 262,89	
OKINAWA ELECTR.POWER 31/12/2099	157 785,52	
SUMITOMO TITANIUM CORP 31/12/2099	142 319,48	
SHIMANO INC. 31/12/2099	141 747,35	
YAMADA DENKI CO LTD 31/12/2099	159 306,91	
SYSMEX CORP, KOBE 31/12/2099	146 220,04	
RAKUTEN INC TOKYO 31/12/2099	154 539,09	
ACCORDIA GOLF CO LTD 31/12/2099	156 480,10	
• <b>Autres engagements</b>	-	-

**COMPTE DE RÉSULTAT (en euro)**

	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
<b>PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		
Produits sur dépôts et comptes financiers	1 681,31	1 734,72
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	- 1 953,67
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	16 229,28	54 634,49
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	399,72
Produits sur instruments financiers à terme	-	5 764,40
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>17 910,59</b>	<b>60 579,66</b>
<b>CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	- 82,17
Charges sur instruments financiers à terme	-142 509,52	- 207 700,48
Charges sur dettes financières	-643,35	- 363,67
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>-143 152,87</b>	<b>- 208 146,32</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (I - II)</b>	<b>-125 242,28</b>	<b>- 147 566,66</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotation aux amortissements (IV)	-203 394,16	- 294 371,39
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-9) (I - II + III - IV)</b>	<b>-328 636,44</b>	<b>- 441 938,05</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	124 270,73	- 164 168,94
Acomptes versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>RÉSULTAT (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>-204 365,71</b>	<b>- 606 106,99</b>

## ANNEXE

### 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

LATITUDE ALPHA s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 du 2 octobre 2003 relatif au plan comptable des OPCVM, modifié par le règlement CRC n°2005-07 du 3 Novembre 2005.

#### *Principes :*

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect des principes :

- de continuité de l'exploitation,
- de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- d'indépendance des exercices.

#### 1. Méthodes d'évaluation

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

##### **a) Instruments financiers et instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé**

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger, sont évaluées au prix du marché. L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les valeurs mobilières apportées à l'OPCVM ou détenues par lui, sont évaluées au dernier cours de Bourse.

#### *Actions et valeurs assimilées*

Les actions et valeurs assimilées étrangères de la zone Asie sont évaluées sur la base du dernier cours du jour.

#### *Titres de créances et instruments du marché monétaire*

- Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle ; en l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée.
- Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission inférieure ou égale à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement.
- Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement.

En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

#### *Actions et parts d'autres OPCVM ou Fonds d'investissement*

Les actions ou parts d'autres OPCVM ou Fonds d'investissement sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

#### *Instruments financiers à terme et dérivés*

- Les contrats à terme fermes sont valorisés au cours de compensation du jour.
- Les contrats à terme conditionnels sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### *Devises*

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité sont évalués au cours de change du jour.

#### *Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé*

Ils sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes du Fonds à l'occasion de ses contrôles.

##### **b) Instruments financiers et instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé**

#### *Actions et valeurs assimilées*

Les actions et valeurs assimilées sont évaluées à leur valeur actuelle.

#### *Titres de créances et instruments du marché monétaire*

Les titres de créances sont évalués à leur valeur actuelle.

#### *Actions et parts d'autres OPCVM ou Fonds d'investissement*

Les actions ou parts d'autres OPCVM ou Fonds d'investissement sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

#### *Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres*

- Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée des intérêts à recevoir calculés pro rata temporis.
- Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée des intérêts à payer calculés pro rata temporis.
- Les créances représentatives de titres prêtés sont évaluées à la valeur de marché des titres concernés, majorée de la rémunération du prêt calculée pro rata temporis.

#### *Instruments financiers à terme et dérivés*

##### Swaps

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché.

##### Equity Swaps

Les equity swaps sont valorisés à leur valeur de marché.

##### Change à terme

Les contrats sont évalués au cours du terme du jour de l'évaluation.

#### *Dépôts*

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, la valorisation résultant de cette méthode spécifique est corrigée du risque de défaillance de la contrepartie.

#### *Emprunts d'espèces*

Les emprunts sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat.

#### *Devises*

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité sont évalués au cours de change du jour.

#### *Engagements hors bilan*

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

##### Equity Swaps

L'engagement hors-bilan sur les equity swaps est calculé suivant les modalités en vigueur : quantité par cours du sous-jacent sur devises majorée ou minorée des intérêts courus de la composante taux.

## **2. Méthodes de comptabilisation**

La devise de comptabilité de LATITUDE ALPHA est l'euro.

LATITUDE ALPHA, Fonds Commun de Placement de capitalisation, enregistre en coupon encaissé les différents produits de placement à revenu fixe.

#### Mode d'enregistrement des frais d'acquisition et de cessions des instruments financiers :

Frais exclus.

#### Mode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion et frais variables :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.).

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM. Les modalités de calcul de la commission de surperformance figurent ci-dessous ;
- des commissions de mouvements facturées à l'OPCVM (frais de transaction du dépositaire) ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux/Barème
Frais de fonctionnement et de gestion (incluant tous les frais hors frais de transaction et de surperformance)	Actif net	2 % maximum l'an TTC
Commission de surperformance	Actif net	20 % de la performance positive nette de frais, au-delà du taux EONIA capitalisé, avec « High Water Mark »

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat du Fonds.

La société de gestion ne percevra pas de commissions de mouvements.

#### *Commission de surperformance*

La période de référence est l'exercice comptable.

Les éléments utilisés pour le calcul de la commission de surperformance sont :

- la performance absolue du FCP sur la période de référence (nette des frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de surperformance)
- la plus haute des valeurs liquidatives de fin d'exercice constatée pour les exercices précédents (ajustée de la performance du taux de référence)
- le taux de référence, l'EONIA capitalisé, incrémenté à chaque établissement de valeur liquidative.

Si, à la fin de la période de référence, la valeur liquidative du fonds commun de placement est supérieure à la plus haute des valeurs liquidatives de fin d'exercice constatée sur les exercices précédents et que la performance du fonds commun de placement est supérieure au taux de référence, la commission de surperformance représentera 20% TTC de la différence entre la performance du fonds commun de placement et celle du taux de référence. Cette commission de surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables à chaque établissement de la valeur liquidative sur la période de référence.

Si, sur la période de référence, la valeur liquidative du fonds commun de placement reste inférieure à la plus haute des valeurs liquidatives constatée sur les exercices précédents (ajustée de la performance du taux de référence) et si la performance du fonds commun de placement est soit inférieure au taux de référence, soit négative, la commission de surperformance sera nulle. Dans ce cas toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision dans la limite des dotations antérieures sur la période de référence.

De la sorte les commissions variables suivent le principe du « High Water Mark » : aucune commission variable n'est versée en fin d'exercice tant que la performance n'a pas dépassé l'EONIA capitalisé depuis le lancement du fonds et depuis la dernière fois qu'une commission variable a été versée.

La commission de surperformance n'est définitivement acquise et perçue par la société de gestion qu'à la clôture de chaque période de référence. En cas de rachat de part, s'il y a une provision pour commission de surperformance, la partie proportionnelle aux parts remboursées est acquise à la société de gestion.

#### *Acquisitions et cessions temporaires de titres*

La rémunération des opérations de prêts de titres bénéficie en totalité à l'OPCVM.

#### *Commission en nature*

La société de gestion ne bénéficie d'aucune commission en nature.

#### *Frais indirects*

Le Fonds pourra investir dans des OPCVM ayant des frais de gestion de 2 % TTC maximum, des droits d'entrée de 2 % maximum et des droits de sortie de 2 % maximum.

Les frais de fonctionnement et de gestion recouvrent l'ensemble des charges et notamment : gestion financière, gestion administrative et comptable, frais du dépositaire, frais d'audit, frais juridiques, frais d'enregistrement, cotisations AMF, cotisations à une association professionnelle, frais de distribution. Ces frais n'incluent pas les frais de négociation.

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET (en euro)

		Exercice 2010	Exercice 2009
<b>Actif net en début d'exercice</b>		14 780 472,65	11 222 446,62
Souscriptions	+	898 229,01	17 813 753,43
Rachats	-	9 281 882,37	14 073 887,79
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	+	6 133,03	16 538,88
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	217,81	1 156,61
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	+	9 811 669,96	19 294 897,05
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	9 722 040,27	18 935 437,67
Frais de transaction	-	19 281,91	592,04
Différences de change	+/-	-4 055,09	- 9 080,34
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :			
Différence d'estimation exercice N	+/-	+5 110,84	+ 7 711,63
Différence d'estimation exercice N-1	+/-	-7 711,63	- 6 919,91
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :			
Différence d'estimation exercice N	+/-	+13 382,00	- 88 291,97
Différence d'estimation exercice N-1	+/-	+88 291,97	- 18 804,70
			-
Distribution de l'exercice antérieur	-	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	-328 636,44	- 441 938,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice	-	-	-
Autres éléments	+/-	-	1 234,12 *
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>6 239 463,94</b>	<b>14 780 472,65</b>

\* Ce montant correspond à des plus-values réalisées maintenues par erreur avec les différences d'estimation lors des exercices précédents. Cette régularisation n'a aucune incidence sur l'actif net. Elle permet le rétablissement de la différence d'estimation conforme au portefeuille du 30/12/2009.

### 3.1 Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

#### Ventilation de l'actif

	Au 30.12.2010
<b>Négociés sur un marché réglementé</b>	
<b>Titres de créances</b>	
. Bons du Trésor français .....	4 997 120,81

#### Ventilation du passif

Néant

#### Ventilation du hors-bilan

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
<i>Equity Swap</i>	-	11 068 023,56	-	-

### 3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
<b>ACTIF</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	4 997 120,81	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	279 444,94
<b>PASSIF</b>				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>HORS-BILAN</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-

### 3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors bilan

	0-3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 an - 3 ans]	]3 ans - 5 ans]	> 5 ans
<b>ACTIF</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	4 997 120,81	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	279 444,94	-	-	-	-
<b>PASSIF</b>					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>HORS-BILAN</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-

### 3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

ACTIF	JPY
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres d'OPC	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Créances	2 933,74
Comptes financiers	51 893,46
<b>PASSIF</b>	
Opérations de cessions sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	24 993,71
Comptes financiers	-
<b>HORS-BILAN</b>	
Opération de couverture	-
Autres opérations	11 068 023,56

### 3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

#### Créances :

Collatéral Morgan Stanley	EUR	370 209,76
Coupons à recevoir JPY	EUR	2 933,74
<b>- TOTAL CRÉANCES</b>	<b>EUR</b>	<b>373 143,50</b>

**Dettes :**

Opérations eur EQS en attente de revel en JPY	EUR	20 528,08
Provision frais de gestion AC	EUR	10 291,60
Achats à Règlements Différés	EUR	4 465,63
<b>- TOTAL DETTES</b>	<b>EUR</b>	<b>35 285,31</b>

**3.6 Capitaux propres****Nombre et valeur des actions émises et rachetées****Classe : LATITUDE CAPITAL MANAGEMENT PART A**

	Nombre	Montant en euros
<b>Emissions</b>		
- parts C	827,696	898 229,01
- globales	<b>827,696</b>	<b>898 229,01</b>
<b>Rachats</b>		
- parts C	8 557,3	9 233 015,48

**Classe : LATITUDE CAPITAL MANAGEMENT PART B**

	Nombre	Montant en euros
<b>Emissions</b>		
- parts C		
- globales		
<b>Rachats</b>		
- parts C	64,005	48 866,89

**Classe : LATITUDE CAPITAL MANAGEMENT PART B**

<b>Montant des commissions de souscriptions restant acquises au fonds</b>	EUR	0,00
<b>Montant des commissions de rachat restant acquises au fonds</b>	EUR	0,00

**Classe : LATITUDE CAPITAL MANAGEMENT PART A**

<b>Montant des commissions de souscriptions restant acquises au fonds</b>	EUR	0,00
<b>Montant des commissions de rachat restant acquises au fonds</b>	EUR	0,00

### 3.7 Frais de gestion

#### En montants :

##### **Classe : LATITUDE CAPITAL MANAGEMENT PART B**

Frais de gestion fixes	EUR	197,41
Rétrocession frais de gestion	EUR	-
Frais de gestion variables	EUR	-

##### **Classe : LATITUDE CAPITAL MANAGEMENT PART A**

Frais de gestion fixes	EUR	199 803,92
Rétrocession frais de gestion	EUR	-
Frais de gestion variables	EUR	3 392,83

#### En pourcentage TTC de l'actif net moyen :

##### **Classe : LATITUDE CAPITAL MANAGEMENT PART B**

Frais de gestion fixes	EUR	2,00%
Rétrocession frais de gestion	EUR	-
Frais de gestion variables	EUR	-

##### **Classe : LATITUDE CAPITAL MANAGEMENT PART A**

Frais de gestion fixes	EUR	2,00%
Rétrocession frais de gestion	EUR	-
Frais de gestion variables	EUR	0,03%

### 3.8 Engagements reçus et donnés

- Collatéral déposé chez MORGAN STANLEY	EUR	370 209,83
---	-----	------------

### 3.9 Autres informations

#### Valeur boursière des titres faisant l'objet d'une transaction temporaire

-Rémérés	EUR	-
-Pensions :		
- Sur actions	EUR	-
- Sur obligations	EUR	-
- Sur TCN	EUR	-

#### Valeur boursière des titres constitutifs de dépôts de garantie

-Titres reçus en garantie et non inscrits en portefeuille titres	EUR	-
-Titres donnés en garantie et non inscrits en portefeuille titres	EUR	-

#### Détention par le fonds de parts ou d'actions d'OPCVM promus ou gérés par une entité du groupe LATITUDE CAPITAL MANAGEMENT

Néant

#### Détention de titres émis par une entité du groupe LATITUDE CAPITAL MANAGEMENT

Néant

#### Détention d'instruments financiers dérivés émis par une entité du groupe LATITUDE CAPITAL MANAGEMENT

Néant

### 3.10 Tableau d'affectation du résultat

#### Acomptes

Néant

**Affectation du résultat (Euro) - Classe LATITUDE CAPITAL MANAGEMENT PART A**

	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
<b>SOMMES RESTANT À AFFECTER</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-204 365,71	- 605 284,99
<b>TOTAL</b>	<b>-204 365,71</b>	<b>- 605 284,99</b>
<b>AFFECTATION</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-204 365,71	- 605 284,99
<b>TOTAL</b>	<b>-204 365,71</b>	<b>- 605 284,99</b>
Nombre de titres "D"	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôts</b>		
Provenant de l'exercice	-	-
Provenant de l'exercice N-1	-	-
Provenant de l'exercice N-2	-	-
Provenant de l'exercice N-3	-	-

**Affectation du résultat (Euro) - Classe LATITUDE CAPITAL MANAGEMENT PART B**

	<b>Exercice 2010**</b>	<b>Exercice 2009*</b>
<b>SOMMES RESTANT À AFFECTER</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-	- 822,00
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>- 822,00</b>
<b>AFFECTATION</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	- 822,00
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>- 822,00</b>
Nombre de titres "D"	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôts</b>		
Provenant de l'exercice	-	-
Provenant de l'exercice N-1	-	-
Provenant de l'exercice N-2	-	-
Provenant de l'exercice N-3	-	-

\*\* Radiation de la part B (libellée en yen) le 29/10/2010.

\* Création de la part B (libellée en yen) le 11/09/2009.

### 3.11 Tableau des résultats et autres caractéristiques du fonds au cours des cinq derniers exercices

	30/12/2010	30/12/2009	30/12/2008	28/12/2007	29/12/2006*
<b>Actif Net (en millions d'euros)</b>	6,24	14,78	11,22	16,55	14,43
<b>Nombre Titres</b>	5 826,286	13 619,895	10 593,515	16 821,273	14 995,731
LATITUDE CAPITAL	5 826,286	13 555,895	10 593,515	16 821,273	14 995,731
MANAGEMENT PART A					
LATITUDE CAPITAL	-	64,005	-	-	-
MANAGEMENT PART B					
<b>Valeur liquidative unitaire</b>	-	-	-	-	-
LATITUDE CAPITAL	1 070,92	1 086,94	1 059,37	983,65	962,50
MANAGEMENT PART A					
LATITUDE CAPITAL	-	95 175,00	-	-	-
MANAGEMENT PART B					
<b>Capitalisation unitaire</b>	-	-	-	-	-
LATITUDE CAPITAL	-35,07	-44,65	-10,39	-8,73	-19,25
MANAGEMENT PART A					
LATITUDE CAPITAL	-	-1 698,67	-	-	-

\* Premier exercice





## **CABINET SELLAM**

*Société de commissariat aux comptes*

### **LATITUDE ALPHA**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 DECEMBRE 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement LATITUDE ALPHA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par de la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les modalités d'évaluation des instruments financiers, telles que décrites dans l'annexe, ainsi que les comptes annuels qui vous sont présentés, ont été établis en conformité des principes, règles et méthodes comptables spécifiques applicables aux OPCVM, tels que disposés par l'arrêté du 16 décembre 2003.

*49, 53, Champs Elysées - 75008 Paris*  
*Tél. 01.45.62.00.82 - Télécopie 01.42.89.45.28*  
*Email: [opcvm@cabinetsellam.com](mailto:opcvm@cabinetsellam.com)*  
*Sarl au capital de 10 000 euros*  
*siret 453 544 450 000 12*

Nos travaux et sondages ont notamment porté sur le respect des principes prévus par le plan comptable des OPCVM. Dans ce cadre, nous avons contrôlé l'existence et l'évaluation des instruments financiers du portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 12 avril 2011

**Le Commissaire aux Comptes**  
**CABINET SELLAM - Société de commissariat aux comptes**

Document authentifié par signature électronique

*Frédéric Sellam*